

## CONCOURS INTERNATIONAL DES 21<sup>èmes</sup> RENCONTRES DU RÉA à TOULOUSE

### Habiter : Un enjeu durable...

#### - PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

Le concept de développement durable est né progressivement à la fin des années 1960 et s'est développé depuis comme une notion universelle engageant *Notre avenir à tous*\*....

C'est un concept désormais mondialisé, qui trouve dans de nombreux domaines des applications diversifiées et locales.

La notion de développement durable engage - par la vision d'une société différente - sa transformation. Une évolution consciente plus qu'une révolution.

La révolution industrielle au 19<sup>ème</sup> siècle puis la vision hygiéniste au 20<sup>ème</sup> siècle ont fortement questionnés l'habitat et l'urbain. Le développement durable se pose comme une vision collective, un idéal partageable du 21<sup>ème</sup> siècle qui nous invite à penser, imaginer et concevoir le projet architectural et urbain dans le respect des quatre principes fondamentaux du développement urbain durable: précaution, responsabilité, flexibilité et résilience.

Au delà d'une conception technologique en matière de performance énergétique ou de bilan carbone, cette notion réinterroge en architecture tous les aspects de l'habité et des modes de vie (typologie des logements, parties communes, évolutions, nature des espaces extérieurs, place de la voiture etc.)

Qu'est ce qu'un habitat durable ? Que doit-il proposer ?

Quel logement et quel urbanisme pour accueillir les nouvelles pratiques sociales que le développement durable suggère ?

A travers le concours, le colloque et sa publication, les 21<sup>èmes</sup> rencontres du RéA auront pour objectif de confronter l'état des réflexions et pensées critiques sur cette problématique à travers nos différentes écoles.

*\*dans le rapport Brundtland "Notre avenir à tous", le développement durable est défini comme " un développement susceptible de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs."*

## - SUJET

Le concours international vous propose de concevoir sur le site Toulousain "Oasis" situé dans le quartier de la Croix de Pierre, une petite urbanité exemplaire à vos yeux de cette problématique du développement durable sur le sujet principal de l'Habité.

"L'Habité" (comme lieu et action d'y vivre) englobe des notions plus large que l'habitat.

Le projet devra montrer en quoi et comment il s'empare de la notion de durable sur des sujets aussi variés que densité, mixité (sociale, fonctionnelle) transport, travail, mutualisation...



## - SITE

### Présentation du site:

Le site du nom "d'Oasis" est à la charnière de différents enjeux urbains, dans un quartier contrasté, mélange de tissus pavillonnaires, bâtis anciens, logements collectifs. L'avenue de Muret qui le borde est un axe commercial et une ancienne entrée vers le centre ville. Les bords du fleuve Garonne, en vis à vis de l'île du Ramier, sont un paysage et un atout majeur pour la ville mais encore invisible aujourd'hui.

Le site est actuellement en friche. Il pourrait devenir une nouvelle centralité du quartier et un espace en lien avec la Garonne.

### Historique:

Longtemps, le quartier de la Croix de Pierre est resté une périphérie peu dense, organisée autour d'un axe ancien d'entrée de ville, l'avenue de Muret. La proximité et l'inondabilité des berges de la Garonne faisaient de cette voie une limite de l'urbanisation. La Garonne n'était franchissable que plus au nord, au carrefour de la « Croix de Pierre » délimitation de l'ancien octroi (taxe pour l'entrée dans la ville centre). Dans cet espace encore agricole, le chemin de fer s'installe à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, axe traversant le territoire et le séparant, car les arrêts se font plus loin dans la ville.

Dans les années 1950 à 1960, les protections contre les inondations s'étendent sur la ville. Elles prennent pour la plupart la forme de digues en béton qui coupent les quartiers du fleuve mais en même temps permettent la construction de terrains auparavant régulièrement sous l'eau. C'est le cas du quartier de Croix de Pierre. Entre l'avenue de Muret et la Garonne, se construit un tissu

hétéroclite venant à la fois densifier l'avenue et se rapprocher de la digue qui domine le site.

Un projet d'immeuble de grande hauteur pour Toulouse voit le jour le long de la digue: l'immeuble Bellerive (aujourd'hui appelé résidence Baulieu). Ses dimensions et son implantation rompent avec l'échelle du quartier. Cet immeuble jouxte le terrain nommé « Oasis ».

L'avenue et le quartier se renforcent peu à peu par la construction d'habitats pavillonnaires, de lotissements et d'immeubles. Sur le site d'Oasis s'édifie un bâtiment de bureaux pour la compagnie nationale d'électricité (EDF). Ce bâtiment est aligné sur l'avenue de Muret, avec à l'arrière un grand parking proche de la digue.

La Garonne devient inaccessible et invisible.

Les bureaux sont abandonnés depuis une dizaine d'années pour une nouvelle implantation, laissant un terrain en friche peu visible depuis l'avenue. La Digue de Garonne, par l'arrière, est partiellement accessible mais peu valorisée. Des promoteurs veulent acheter et construire sur ce terrain mais les associations de quartiers souhaitent que ce site soit aussi porteur d'espace public et d'équipements.

#### Enjeux urbains:

Le site d'Oasis est devenu un endroit stratégique, à la charnière de différents enjeux urbains :

#### **Entre faubourgs et grands ensembles:**

La diversité des immeubles d'habitat social, des maisons des années 60 et des maisons toulousaines anciennes compose un tissu riche mais aussi fragile socialement. L'accueil d'habitat dans les opérations de restructurations urbaines est une nécessité pour la ville centre. Entre l'immeuble Beaulieu (image imposante) et l'habitat au sud du site (pavillonnaire et petits immeubles de qualité), le site d'Oasis peut être porteur d'un projet qui participe et lie ces multiples identités.

#### **Entre Rocade et grands boulevards:**

L'avenue de Muret est aujourd'hui un axe majeur de la ville, pourtant peu valorisé dans cette séquence urbaine. Le manque de place et d'espace public rend difficile les lieux publics où l'on peut s'installer. Le site d'Oasis pourrait devenir une nouvelle centralité, renforçant l'attractivité de l'avenue de Muret dont le tissu commercial est fragile.

#### **Entre Gare et Garonne :**

Vécus comme des limites non franchissables, la voie ferrée et le fleuve sont cependant porteurs de nouveaux projets :

#### La voie ferrée :

Dans le futur, une halte associant tramway et train (halte située sur la voie ferrée - hors du périmètre du concours) est envisagée et pourrait devenir un point fort de mobilité, modifiant les accès au quartier.

#### Le fleuve:

Un projet de Grand Parc Garonne, dont l'île du Ramier est un des sites principaux est porté par la métropole de Toulouse. L'île du Ramier est l'ancien parc urbain des Toulousains au début du 19<sup>ème</sup> siècle. Cette île va retrouver cette vocation par de nombreux aménagements et valorisations futurs. Des passerelles vers l'île sont envisagées dans ce projet de Grand Parc Garonne. L'une de ces passerelles pourrait arriver sur le site d'Oasis.

Le rapport du site à la Garonne pourrait être envisagé également non seulement comme une longue promenade sur les digues qui relie le centre ville à la périphérie, mais également dans un rapport plus proche, comme une halte et un lieu privilégié de contact avec le fleuve. La protection nécessaire par rapport à l'inondabilité et aux niveaux de crues du fleuve doit être respectée mais peut s'envisager de manière différente, comme sur les ports et espaces du centre ville de Toulouse.

#### **- ATTENDUS**

Il s'agit de prendre une position urbaine sur l'ensemble du site conformément à la thématique du RéA et d'en développer architecturalement un élément majeur. Il sera représentatif de la proposition en terme d'usage, mode de vie, fonctionnalités, plus qu'une image architecturale...

Les modes de représentation et de communication des idées, des intentions sont très ouverts... seule la thématique des planches est imposée.

Il s'agit pour vous de définir dans le temps imparti les meilleurs moyens d'illustrer votre proposition.

**Le RéA est un concours d'idées avant tout.**

#### **Il est attendu :**

**A) 3 panneaux format A1 (60x84) verticaux comprenant :**

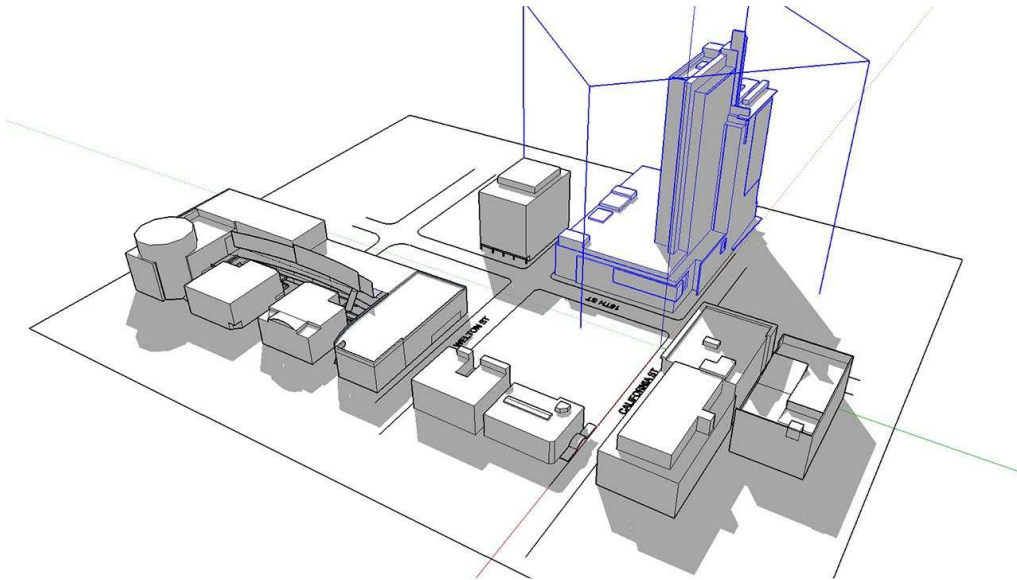
-1 Planche libre présentant votre proposition urbaine et mettant en valeur la composition de l'organisation urbaine et la prise en compte des potentialités du site.

-1 Planche libre présentant en quoi votre proposition prend en compte les objectifs généraux illustrant la dimension durable de la proposition.

-1 Planche libre sur le thème de "L'Habité" (comme lieu et action d'y vivre)

**B) Un modèle Sketchup sur la base du fichier joint au concours.**

Cette modélisation **simple** des volumes du plan masse est équivalente à une "maquette blanche" du type maquette carton.



*Illustration du type et niveau de détail de la modélisation attendue*

Sur cette base volumétrique simple et uniquement sur cette base (voir exemple ci dessus), il vous est demandé de réaliser un petit film Sketchup de 2mn de votre proposition et sans passer par un modeleur autre que Sketchup. Ces films seront projetés durant l'exposition et le jury

Nota:

Les panneaux, le modèle sketchup, et le petit film seront rendu sur une clé USB.  
Les fichiers .pdf des panneaux auront une définition à 180dpi.

## **- PARTICIPANTS**

Le concours est ouvert aux étudiants d'architecture de fin de cycle licence inscrits dans les écoles participantes au Réa 2017 à Toulouse.

Les écoles participeront au concours international en présentant **un seul** projet représenté au Réa 2017 par 2 étudiants

## **- ANONYMAT**

### **A)**

-Chaque panneau sera signalé par un code de 5 caractères composé de 3 lettres et deux chiffres ans un cadre de 2cm x 6 cm positionné en bas et à droite de chaque planche.

- les fichiers .pdf des panneaux auront comme nom le code d'anonymat suivi du numéro du panneau (exemple : AAA11-01, AAA11-02, AAA11-03.pdf)

- le fichier .skp de la modélisation dont le nom du fichier sera le numéro du code d'anonymat

- le fichier du petit film (. avi) dont le nom du fichier sera le numéro du code d'anonymat et dont la première image sera le numéro du code écrit au centre et restant 5 secondes à l'écran.

**B)**

Une enveloppe cachetée avec le code écrit dessus accompagnera les panneaux. Cette enveloppe contient le nom des étudiants et de leur université.

Cette enveloppe sera ouverte après désignation du lauréat.

Le marquage du code sur les panneaux, les fichiers informatiques et l'enveloppe seront réalisés par les candidats.

**- CALENDRIER**

Lancement du concours : mi décembre 2016

Date limite de réception des questions concernant le concours : 15 janvier 2017

Réponse aux questions : 31 janvier 2017

Remise des documents : 20 mars 2017

**- REMISE DES DOCUMENTS**

Les documents seront imprimés par les écoles participantes pour être remis le lundi 20 mars 2017, jour de l'ouverture des 21<sup>èmes</sup> rencontres du Réa à Toulouse. Ces documents devront être remis le même jour avec l'enveloppe.

Nota: les fichiers au format .pdf seront utilisés pour publication dans les actes du colloque du RéA21

**- JURY ET PRIX**

Le jury sera formé des enseignants architectes des écoles participantes au Réa (un enseignant par école). Les écoles ne peuvent pas voter pour le projet quelle présenteront.

Le concours international est doté de 3 prix d'un montant global de 1000 euros

L'ensemble des travaux rendus dans le cadre de ce concours feront l'objet d'une exposition dans les locaux de l'ENSA Toulouse durant les rencontres du Réa et seront publiés.

**Nota important :**

La participation au concours implique l'autorisation accordée aux organisateurs du RéA d'utiliser les documents remis sans limitation d'usage.